

**Nouvelle année, nouveau site internet !**

La commission développement économique et communication a la joie de vous annoncer la mise en ligne de [www.plumeliau-bieuzy.bzh](http://www.plumeliau-bieuzy.bzh) !

Une gestation de près de 9 mois (et oui !) de travaux entre le lancement de la réflexion, les appels d'offre, le choix du prestataire, la conception, les tests, la rédaction du contenu et sa mise en ligne puis le déploiement.

Exit donc les anciens sites internet de nos communes historiques.

Plus visuel, nous avons voulu également un site internet plus participatif avec les administrés. Le monde change, l'environnement de notre commune également ...

Le site comportera sans doute quelques imperfections, quelques manquements... Même s'il demeure quelques pages à compléter ou à créer, l'heure est venue de le mettre à votre disposition.

Tout internaute pourra contribuer à son évolution. Un formulaire est accessible en bas de chaque page pour signaler une anomalie, suggérer une modification ou tout simplement féliciter sur le contenu.

Les associations disposent également d'un formulaire en ligne pour solliciter leur inscription dans l'annuaire et pour communiquer du contenu à insérer pour mettre en avant leur fonctionnement et les services apportés à la population. Un formulaire est aussi à leur disposition pour proposer leurs annonces à faire paraître dans le plum'infos, dans Citywall, sur la panneau d'affichage et le site internet. Un nouvel outil de réservation des équipements sera également déployé dans les prochaines semaines.

Les entreprises et professionnels de santé ne sont pas en reste. Tout est mis en œuvre pour leur permettre de communiquer via le site.

**Alors, soyez actifs pour faire vivre [www.plumeliau-bieuzy.bzh](http://www.plumeliau-bieuzy.bzh) !**

**Associations, pensez-y !**

Les dossiers de demande de subvention doivent être rendus pour **le 31 janvier 2020**.

Pour la cérémonie des vœux, nous recherchons des candidats(e) intéressés pour participer à un quiz sur la commune.

Merci aux personnes qui le souhaitent de se faire connaître dès maintenant (nom, prénom, adresse, email, téléphone) auprès de la mairie par téléphone au 02.97.51.80.28, par mail [accueil@plumeliau-bieuzy.bzh](mailto:accueil@plumeliau-bieuzy.bzh) ou via le formulaire en ligne accessible via le QRcode.

Selon le nombre de candidats, nous ferons un tirage au sort pour désigner les heureux participants !


**Recherche animateurs stagiaires BAFA**


L'Accueil de Loisirs de Pluméliau recherche des animateurs/animatrices BAFA stagiaires dynamiques qui ont soif d'apprendre le métier et qui ont déjà pleins d'idées pour intégrer notre équipe pour les vacances d'Hiver 2020 !

Nous sommes ouverts du 17 au 28 février 2020, il est possible de réaliser le stage avec différentes tranches d'âge 2-5 ans ou 6-8 ans.

L'équipe et les enfants vous attendent avec impatience !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail à [enfance@plumeliau-bieuzy.bzh](mailto:enfance@plumeliau-bieuzy.bzh) ou par téléphone au 06.64.65.45.16

**Le clin d'œil de la semaine vu par DZ et YB et Sélisa**

"C'est impossible dit la fierté, c'est risqué dit l'expérience, c'est sans issue dit la raison, essayons murmure le cœur !" De : Sélisa

**INFORMATIONS**

**Mairie de Pluméliau-Bieuzy**  
4 place du Général de Gaulle  
56930 PLUMÉLIAU-BIEUZY

→ Lundi : 14h - 17h

Mardi au jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h

→ Vendredi : 14h - 17h

Samedi : 9h - 12h

Tél : 02.97.51.80.28

[accueil@plumeliau-bieuzy.bzh](mailto:accueil@plumeliau-bieuzy.bzh)

[www.plumeliau-bieuzy.bzh](http://www.plumeliau-bieuzy.bzh)

**Commune déléguée de Bieuzy**

21 rue Bonne Fontaine - Bieuzy

Du lundi au vendredi : 9h - 12h

Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h

Tél : 02.97.39.55.76

[accueil.bieuzy@plumeliau-bieuzy.bzh](mailto:accueil.bieuzy@plumeliau-bieuzy.bzh)

[www.plumeliau-bieuzy.bzh](http://www.plumeliau-bieuzy.bzh)

**Agence postale communale**

Rue Théodore Botrel Pluméliau-Bieuzy

Tél : 02.97.28.32.96

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h**

**et de 13h30 à 16h30**

**Le samedi de 9h30 à 12h**

Départ du courrier tous les jours à 15h

et le samedi à 11h.

**Déchèterie de Centre Morbihan Communauté**

**Kerledorz**

Lundi : 8h30-12h30 / 14h - 18h

Mardi : Fermée

Mercredi : 8h30-12h30 / 14h - 18h

Jeudi : 8h30-12h30 / 14h - 18h

Vendredi : 8h30-12h30 / 14h - 18h

Samedi : 8h30-12h30 / 14h - 18h

Tél : 02.97.51.98.35

**Déchèterie - Melrand**

Lundi : 14h - 18h

Mercredi : 14h - 18h

Samedi : 8h30 - 12h30 et 14h - 18h

Tél : 02.97.28.80.84

**Espace Culturel - Pluméliau**

→ **À la Mairie de Pluméliau-Bieuzy**

Tél : 02.97.51.80.28

[mediatheque@plumeliau-bieuzy.bzh](mailto:mediatheque@plumeliau-bieuzy.bzh)

**Bibliothèque municipale - Bieuzy**

Tél : 02.97.39.54.96

Mercredi et samedi : 10h - 12h

[bieuzy.bibliotheque@plumeliau-bieuzy.bzh](mailto:bieuzy.bibliotheque@plumeliau-bieuzy.bzh)

**Urgence Médicale**

**Pompiers : 18 / Samu 56 : 15**

**Numéro européen : 112**

**Médecin de garde : 02.97.68.42.42**

**Service pharmaceutique : 3237**

**(pour connaître la pharmacie de garde)**

### Les dates à retenir

**Vendredi 24 janvier** : 19h à l'Espace Droséra **cérémonie des vœux**. Toute la population est invitée à cet événement.

**Samedi 25 janvier** : 12h30 à la salle polyvalente de Bieuzy, **repas annuel du club de l'amitié**.

### La mairie vous informe

→ La mairie et l'agence postale communale seront exceptionnellement **fermées le samedi 25 janvier 2020**.

→ Une **enquête publique** a lieu au siège de la mairie de Plumélieu Bieuzy 4, Place du Général de Gaulle et à la mairie annexe de Bieuzy 21 rue Bonne Fontaine depuis le vendredi 3 janvier 2020 jusqu'au lundi 3 février 2020 à 17h inclus pour :

La déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Plumélieu-Bieuzy dans le cadre de la redynamisation du site de Saint Nicolas des Eaux par la création d'une base de loisirs.

Le public pourra prendre connaissance du dossier aux heures d'ouverture des mairies et consigner ses observations éventuelles sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissariat enquêteur : Madame QUEILLE Nicole, domiciliée en mairie, par mail :

accueil@plumelieu-bieuzy.bzh ou par voie postale : Mairie 4 Place du Général de Gaulle - Plumélieu - 56930 Plumélieu-Bieuzy.

Le dossier est également consultable sur le site Internet

www.plumelieu-bieuzy.bzh

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public les :

Vendredi 17 janvier de 9h à 12h à Bieuzy et de 14h à 17h à Plumélieu

Mercredi 22 janvier de 9h à 12h à Plumélieu et de 14h à 17h à Bieuzy

Lundi 3 février de 9h à 12h à Bieuzy et de 14h à 17h à Plumélieu.

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus postérieurement à l'enquête à la disposition du public en mairie et pourront être communiqués à toute personne qui en ferait la demande à Monsieur le Maire.

### → L'inscription sur les listes électorales



Pour les municipales 2020 qui auront lieu les dimanches 15 et 22 mars, **il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020**, se munir d'un justificatif de domicile récent et d'une pièce d'identité.

Chaque citoyen peut s'inscrire également directement par internet sur le site service-public.fr

Pour rappel : une pièce d'identité est indispensable pour voter. Pensez à vérifier dès à présent si vous en possédez une.

### → Le vote par procuration

Si vous savez déjà que vous ne serez pas présent dans votre commune d'inscription les dimanches 15 et 22 mars 2020 ou que vous ne pourrez pas vous déplacer, vous pouvez d'ores et déjà faire établir une procuration.

#### **Quelques rappels :**

> Les procurations sont à établir le plus tôt possible, et peuvent l'être à tout moment de l'année.

> La démarche est à effectuer auprès du tribunal d'instance, du commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie du domicile ou du lieu de travail.

> Le mandataire (celui à qui on donne procuration) doit être inscrit dans la même commune que le mandant (celui qui donne procuration) mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

> Possibilité d'établir une procuration pour une période déterminée (durée maximale d'un an).



### **Collecte des sapins de Noël** jusqu'au 20 janvier 2020

Il est toujours possible de déposer votre sapin de Noël dans l'un des deux points de collecte :

Dans un silo sur le parking de l'ancien bâtiment Triskalia Rue des Tulipes ou dans un enclos prévu à cet effet devant les services techniques de Bieuzy.

Seront déposés les sapins sans sac, ni décoration.

**Les sapins collectés seront transformés en broyat et mis à la disposition de la population prochainement.**

### Menu restaurants scolaires

#### du lundi 20 au vendredi 24 janvier 2020

**Lundi** : Salade de museau et pommes de terre, sauté de veau, brocolis à la crème et aux fines herbes, yaourt bio

**Mardi** : Salade de concombres sauce moutarde, hachis parmentier, fruits sucrés bio

**Mercredi** : Soupe de tomates, escalope de poulet, lentilles aux champignons, fromages variés, compote

**Jeudi : **Nouvel an chinois**** : Nems, sauté de porc, ananas, riz trois continents, fromages variés, beignet

**Vendredi** : Salade deux fromages, pâtes au thon, sauce tomates, tarte aux pommes maison

L'origine des viandes est affichée à l'entrée du restaurant scolaire.



### Foot

#### Les matchs du dimanche 19 janvier

L'équipe de l'ACS Bieuzy

→ L'ACS se déplace à Rohan, match à 13h.



### Vie paroissiale

Dimanche 19 janvier : 11h messe et service de mois à l'église de Plumélieu

Dimanche 26 janvier : 11h célébration à l'église de Plumélieu

Dimanche 2 février : messe à 11h à l'église de Plumélieu

### Information commerciale

**Samedi 8 février** de 10h à 12h et de 14h à 18h, au magasin PHYSALIS

Présentation par Stéphanie et Christophe HAZON conseillers et distributeurs de produits de la société Forever Living Product, leader mondial de l'aloé vera et des produits de la ruche.

